

Nous avons le plaisir de vous informer que la réservation des chambres pour l'année universitaire 2025/2026 au sein des résidences de l'UIR débutera à partir du **Jeu**di 29 mai 2025. Les modalités de réservation sont précisées dans le tableau ci-joint.

	Période 1 : Du 29 Mai au 15 Juin 2025	Période 2 : A compter du 08 Juillet 2025
Étudiants concernés & mode de réservation	Résidents souhaitant réserver la chambre actuellement occupée (cette mesure concerne les résidents de la R1-R2-R3-R5 et R6) Lien de pré-réservation : citeuir.uir.ac.ma	-Résidents souhaitant réserver une nouvelle chambre -Nouveaux résidents Lien de réservation : citeuir.uir.ac.ma
Conditions de paiement pour confirmer la réservation	<p>Les étudiants qui résident à la région Rabat, Salé Témara ne sont pas priorités lors de la campagne de réservation. Leurs demandes seront systématiquement enregistrées dans une liste d'attente qui sera traitée, en fonction de la disponibilité, en début d'année universitaire. En cas de changement d'adresse, il est indispensable de déposer à l'avance le nouveau certificat de résidence délivré par les autorités compétentes, auprès du service de scolarité de votre collège.</p> <p>1er semestre (loyers septembre, octobre, novembre, décembre et janvier majoré du forfait mensuel pour les espaces communs), le dépôt de garantie et la régularisation des charges et arriérés éventuels.</p> <p>Paiement de la totalité des frais de location du 1er semestre ainsi que les arriérés dans un délai de 72 heures à partir de la date de lancement des paiements au niveau de la plateforme prévu le 08 juillet 2025. A défaut de paiement intégral des frais facturés dans les délais précités, la réservation est automatiquement annulée et la chambre est affectée au stock de chambres libres.</p>	
Dossier administratif	<p>Tous les paiements doivent impérativement se faire sur la plateforme de réservation. Tout paiement incomplet hors délai de 72 heures ne sera pas pris en compte et la réservation sera automatiquement annulée.</p> <p>Pour les virements, il faut obligatoirement télécharger le justificatif sur la plateforme de paiement.</p> <p>L'administration n'est pas responsable de toute annulation résultante d'un paiement partiel, d'un virement non justifié sur la plateforme ou d'un paiement effectué après le délai de 72 heures.</p> <p>Paiement selon un des modes de règlement mis à votre disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise de chèque à l'ordre de « Foncière UIR » ou par carte bancaire ; Direction Hébergement RDC- Résidence 6 - Versement ou virement bancaire, sur le compte de la « Foncière UIR » auprès de la banque CIH, RIB : 230 810 4592924221014600 12. Le résident doit obligatoirement télécharger le justificatif de paiement sur la plateforme, à défaut la réservation sera annulée dans un délai de 72H. - En ligne via le CMI (Centre Monétique Interbancaire). <p>Téléchargement du dossier administratif sur la Plateforme : citeuir.uir.ac.ma (cette étape est indispensable pour pouvoir faire le check-in à la rentrée). -La liste des pièces exigibles est indiquée sur la Plateforme : citeuir.uir.ac.ma</p>	
Annulation	<p>Remboursement intégral pour tout désistement avant le 31 Août 2025.</p> <p>-Facturation du mois de Septembre pour toute annulation avant le 01 Octobre 2025, pour les cas n'ayant pas fait de check-in.</p> <p>-Toute demande d'annulation doit être envoyée par mail à l'adresse hebergementuir@uir.ac.ma ou déposée sur place contre accusé de réception.</p> <p>En cas de désistement, les demandes de remboursement ne sont recevables que sur la plateforme.</p>	
Check-in	<p>Conformément aux démarches arrêtées dans l'avis de check-in qui sera communiqué par la Direction d'Hébergement. (Première semaine du mois de Septembre)</p>	

Nous vous informons que les tarifs **2025-2026** en DH TTC (*) sont déclinés par position comme suit :

	Chambre simple	Chambre simple +	Chambre simple avec balcon	Chambre Double	Chambre Double +
RDC	2950	3300	-	2100	2325
1 ^{er} et 2 ^{ème} étages	3050	3475	3250	2200	2525
3 ^{ème} étage	3150	3575	3350	2325	2625
4 ^{ème} étage	3250	3675	3475	2325	2625

(*) Ces tarifs seront majorés d'un forfait mensuel de 100 DH TTC pour les espaces communs.

(**) Forfait énergétique inclus sur le loyer : eau froide (2m3), eau chaude (1m3) et d'électricité (20 KWH)

Nous restons à votre écoute par mail à l'adresse hebergementuir@uir.ac.ma ; par téléphone **05 30 11 20 65/66** et accueillons dans nos **locaux administratifs situés au RDC de la Résidence 6** du Lundi au Vendredi (9h00-18H00) et le Samedi matin (9h00 -12H00)